

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'insp	Date d'inspection	
LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	2009832		Le 27 août	Le 27 août 2024	
Nom de l'établissement			Numéro de	Numéro de téléphone	
Les Flots			(506) 627-4	(506) 627-4125	
Adresse					
300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Titre			du poste		
Rachelle Roy Arseneau N			Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	R	èglement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité	

Commentaires généraux

- -Première visite d'inspection de surveillance à l'établissement depuis la relocalisation dans un nouvel espace. La halte est maintenant localisée dans la cafétéria de l'école, nous avons discuté et évaluer les méthodes utilisées pour remiser le matériel utilisé par les enfants au début des classe et également comment s'assurer que la quantité de matériel soit suffisant et variée pour tous les enfants présents.
- -Le ratio fut respecté durant la visite
- -La programmation d'activité et la documentation de celle-ci est présentes au sein de l'établissement
- -Les enfants ont à leur disposition le matériel nécessaire pour explorer au gré de leur créativité et intérêt.
- -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
- -Les produits nettoyants sont rangés sous clé et tenus hors de portée des enfants.
- -Les enfants de la halte utilisent le parc de l'école ainsi que la cour extérieure lorsque vient le temps pour eux d'aller jouer dehors.
- -Des zones ombragées offre aux enfants un endroit pour y jouer à l'extérieur tout en étant à l'abri du soleil
- -Chaque enfant à un endroit désigné à lui (panier) pour y ranger ses effets personnels, cet endroit est désigné par le nom de l'enfant et individuel à chacun.

Observations: Lorsque je suis allé visiter les enfants de la halte, ceux mangeaient leur dîner aux tables de pique-nique à l'extérieur. Ils avaient en préparation une activité pour l'après-midi, un grand plastique allait permettre à ceux-ci de jouer avec des jets d'eau au « slip and slide ».

original signé par Rachelle Roy Arseneau		Le 27 août 2024
Signature de la personne responsable de la délivrance de	Date	
permis		
original signé par		
Alda Poirier		Le 27 août 2024